

naient avec un sublime appétit de la mort et du sacrifice les strophes d'airain de «La Marseillaise». Telle était alors cette jeunesse, ardente, farouche, singulière, si sérieuse au fond, dont le Quartier Latin était la patrie et la propriété, et qui affectait d'y montrer des mœurs assez singulières pour que les paisibles bourgeois, ses voisins, s'estimassent heureux de la laisser vivre tranquillement à sa guise.»

—o—

**UNE COMMISSION DES LIQUEURS
SUR LE PLAN DE CELLE DU
QUEBEC RAPPORTERAIT
\$50,000,000 PAR ANNEE
A L'ETAT DE NEW-
YORK**

M. Norman Hapgood, correspondant du «Universal Service», consacra récemment dans le «Boston Advertiser» une longue étude au fonctionnement de notre Commission des Liqueurs de Québec. On sait que le sénateur Wadsworth et beaucoup de représentants américains rêvent de substituer à la loi Volstead une institution identique à la nôtre. Hapgood fut chargé, l'été dernier, de se renseigner sur la façon dont le Québec avait résolu le problème des vins et liqueurs. Il fait de notre organisation les plus grands éloges. Voici, d'ailleurs, quelques extraits de son article:

«Le mérite de ce système ne revient pas à la province de Québec. C'est à la Suède qu'on en doit donner crédit. Mais si le Québec ne l'a pas inventé, c'est dans le Québec qu'il fonctionne le mieux. En Suède, les résultats n'ont pas été ce qu'on attendait. Si bien qu'il y est question d'adopter la prohibition. Les Suédois

n'ont jamais été sous le régime sec. Toutes les provinces du Dominion le furent plus ou moins. Et c'est après que la prohibition eût échoué dans chacune qu'on changea de régime. Ce système, tel que suivi dans la province de Québec, est tout simple. On part de ce principe qu'il est impossible d'empêcher tout un peuple d'user d'alcool, mais qu'il est possible de l'empêcher d'en abuser. La source du mal résidait dans les bars. En les supprimant, en confiant ce commerce à une commission qui pût le contrôler et le limiter, en consacrant ses profits à l'intérêt général, on changeait en bien un mal nécessaire.

Chaque année, les profits de la Commission des Liqueurs servent à l'établissement et à l'entretien des bonnes routes, d'institutions de charité et d'enseignement. Dans les quatre dernières années, ce commerce d'Etat réalisa des bénéfices de \$4,500,000. Et la population du Québec n'est que de deux millions et demi d'habitants.

Si un Etat comme celui de New-York adoptait le même système, ses profits seraient de plus de \$50,000,000 par année. Ce qui contribuerait à payer le tiers des dépenses actuelles du gouvernement de l'Etat de New-York qui sont de \$160,000,000.»

—o—

**LE CHASSEUR QUI CAPTURE TOUS
LES SERPENTS VENIMEUX
AVEC SES MAINS**

Ce chasseur, dont la spécialité est de capturer vivants des serpents venimeux qu'il vend à tous les grands muséums et jardins zoologiques du monde, a nom George Cann et habite Sydney, Australie. Ce «snake-man» professionnel s'enfonce seul dans la jungle, armé seulement de ses deux